

CONSEIL ADMINISTRATIF

PALAIS EYNARD
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4
CASE POSTALE 3983
CH-1211 GENÈVE 3
T +41(0)22 418 29 00
F +41(0)22 418 29 01
www.ville-geneve.ch



V I L L E D E
G E N È V E

Déclaration d'intégralité de bilan de la Ville de Genève à l'attention du Service du Contrôle financier, relative aux comptes annuels de l'exercice 2018

Nous confirmons en toute bonne foi les renseignements énumérés ci-après, que nous vous avons fournis dans le cadre de votre audit des comptes annuels 2018, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie, l'annexe, le tableau de la dette et le tableau récapitulatif des fonds spéciaux. Nous savons, en outre, qu'il nous incombe d'établir les comptes annuels et que nous sommes responsables de ces derniers.

1. Les comptes annuels sont conformes aux prescriptions légales en vigueur et, en ce sens, ne comportent pas d'anomalies significatives (dont font partie non seulement les erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication, mais aussi l'omission d'indications).
2. Les comptes annuels qui vous sont présentés (bilan, compte de résultat, compte des investissements, tableau des flux de trésorerie, annexe, tableau de la dette et tableau récapitulatif des fonds spéciaux) contiennent toutes les opérations devant être comptabilisées pour l'exercice mentionné. Nous avons communiqué toutes les décisions et toutes les informations ainsi que tous les rapports, avis de droit et autres documents similaires, émis par des mandataires externes, qui ont une incidence significative sur les comptes annuels. Les personnes compétentes ont eu pour consigne de mettre à votre disposition les livres et pièces comptables ainsi que tous les autres documents relatifs aux comptes annuels.
3. Dans les comptes annuels que vous avez contrôlés et que nous avons signés, tous les éléments de patrimoine et engagements devant être portés au bilan ont été pris en compte.
4. Tous les risques et pertes de valeur devant être portés au bilan ont été suffisamment pris en compte lors de l'évaluation et de la fixation des corrections de valeur et des provisions. Il n'existe pas de réserves ou de provisions comptabilisées sans justificatifs probants.
5. D'autres contrats, engagements conditionnels ainsi que les garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers, litiges ou différends qui sont importants pour l'appréciation des comptes annuels de la commune sont mentionnés en annexe.

6. Nous n'avons pas identifié de risque d'anomalie significative dans les comptes annuels suite à des fraudes. Nous n'avons connaissance d'aucune fraude (réelle ou supposée) dans laquelle seraient impliqués les magistrat-e-s communaux/communales ou des employé-e-s qui occupent une fonction essentielle dans le fonctionnement du contrôle interne.
7. Nous n'avons connaissance d'aucune accusation de fraude ou irrégularité pouvant avoir une influence significative sur nos comptes annuels, y compris concernant les entités subventionnées.
8. Tous les événements connus au moment de l'achèvement de votre vérification et devant être portés au bilan ont été pris en considération de manière adéquate dans les présents comptes annuels.
9. Nous attestons l'existence d'un système de contrôle interne, relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon nos prescriptions.
10. Nous nous sommes conformés à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p. ex. en matière de TVA, d'assurances sociales) dont le non-respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
11. Nous vous avons transmis tous les ajustements comptables identifiés, comptabilisés ou non comptabilisés, lors de la clôture des comptes 2018.
12. Nous vous communiquerons immédiatement tous les événements devant être portés au bilan et dont nous pourrions avoir connaissance d'ici à la date de la séance du Conseil municipal approuvant les comptes.

Genève, le 15 avril 2019

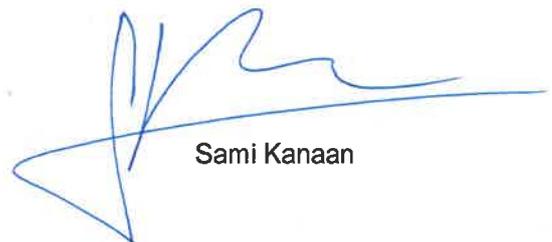
AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Secrétaire général a.i. :



Olivier G. Burri

Le Maire :



Sami Kanaan

Annexes :

- Comptes annuels signés